

REUNION du 26 NOVEMBRE 1958 - 14 camarades assistent à la réunion.

I INFORMATIONS & LIAISON

Diverses questions pratiques sont réglées (questions financières frappe et tirage des textes - diffusion des comptes-rendus).

- lecture d'une lettre d'un camarade de province (voir lettre en annexe).

- question paysanne: la suggestion d'un camarade de province sur une étude de la question paysanne est retenue; plusieurs camarades se chargeront de ce travail.

- le journal anglais " The Socialist Leader " publie un compte-rendu détaillé d'une réunion de la base qui s'est tenue à LONDRES, sous l'égide du journal NEWSLETTER; une traduction sera faite de cet article qui pourra éventuellement être publiée avec une critique des positions prises à cette conférence, qui tendent à une sorte de rénovation du syndicalisme.

- Il est donné lecture d'une lettre du camarade anglais qui avait envisagé de faire un article sur la grève de la B.O.A.C. (voir lettre en annexe). Une discussion aura lieu avec ce camarade en vue de l'élaboration de ce texte.

- Une réunion entre différents camarades militant dans les entreprises hors des syndicats s'est tenue le dimanche précédent; compte rendu de cette réunion en annexe.

Il est envisagé de donner la plus large diffusion à l'intérieur de notre groupe aux informations qui seront recueillies au cours de ces réunions et d'y apporter, pour notre part, l'appui de notre propre expérience ouvrière.

- Les camarades du groupe " ROUGE & NOIR " ont accepté le principe de discussions communes en vue d'établir des contacts suivis.

- Grèves en ITALIE : un camarade Italien doit venir à PARIS, la semaine prochaine, et pourra nous donner des informations sur ces grèves.

- Grèves en BELGIQUE: aucune autre information n'a été recueillie que celles données par la presse.

- Réunion sur la bureaucratie: le procès-verbal de cette réunion figure en annexe.

- Grève du C.N.R.S.: il s'agit d'une grève déclenchée en dehors des syndicats au Centre d'IVRY et d'ORSAY; les revendications portent sur la parité des salaires entre tous les contractuels et sur le paiement d'une prime versée deux fois par an, chaque versement équivalent à environ un mois de salaire, et pour le règlement de laquelle les crédits manqueraient. L'inter-syndical n'envisageait une grève que dans une période assez lointaine, et les mouvements se sont déclenchés spontanément d'abord à IVRY, puis à ORSAY, mais n'ont pu s'étendre au centre de BELLEVUE, en raison de l'opposition des dirigeants syndicaux; en principe le mouvement doit durer huit jours.

- Un camarade accepte de se charger du travail envisagé la semaine passée sur le Conseil de Prud'hommes et l'Inspection du travail.

II DISCUSSION DU TEXTE GENERAL SUR NOS POSITIONS

La première réunion qui s'est tenue sur ce sujet, a été assez confuse, et il n'est pas possible d'apporter de propositions concrètes

en vue d'une discussion au sein du groupe; une nouvelle réunion se tiendra la semaine prochaine.

III MARCHÉ COMMUN

Aux termes de la discussion précédente, il apparaissait que les répercussions immédiates du marché commun sur le plan matériel, seraient relativement faibles, et que les industriels français avaient dorénavant leur activité en vue du marché commun, puisque celui-ci était maintenant rentré dans les faits.

Cependant la période de 12 années nécessaires à la mise en place de cette institution est peu de chose dans la vie d'une nation et l'effort de modernisation et de rationalisation qui devra être accompli pendant cette brève période amènera certainement des bouleversements importants.

Notamment dans l'agriculture il pourra en résulter une transformation considérable des structures; la modernisation et la mécanisation resteront très ambiguës si elles ne mettent pas en cause les structures des exploitations et si elles ne s'accompagnent pas d'une concentration. En effet, il y a actuellement une contradiction fondamentale entre le progrès technique agricole et les structures juridiques.

Une discussion s'engage alors sur l'évolution possible de l'agriculture par suite des incidences du marché commun.

Selon certains camarades, les modifications des structures qui constituent le problème crucial sont à peine commencées; la pression économique tendant à une modification de ces structures va amener des protestations des intérêts les plus arriérés de l'agriculture française, ceux-ci étant largement représentés dans l'assemblée actuelle il risque d'y avoir des conflits politiques importants; le marché commun introduit en effet une tendance qui jette la France agricole dans une concurrence à laquelle elle échappait jusqu'ici par mille moyens; placé devant les agriculteurs hollandais ou allemands, qui ont une productivité très supérieure, l'agriculteur français devra se moderniser.

En d'autres termes, le marché commun va-t-il restructurer le capitalisme français ou bien les couches arriérées vont-elles continuer à empêcher l'évolution économique normale? dans cette perspective, l'agriculture française peut soit se rationaliser (ce qui justifierait la dictature gaulliste "éclairée") soit entraîner une anarchie extrême si les problèmes ne sont pas affrontés (et la naissance d'un poujadisme décuplé)

D'autres camarades font ressortir que le problème réel ne se passera pas en termes politiques, mais en termes économiques. Il y a depuis la fin de la guerre un processus de transformation de l'agriculture française dans le sens d'une concentration d'une part, et d'une modification de cultures d'autre part, accompagnées d'un exode rural important que l'ouverture du marché commun ne fera qu'accélérer, ceci d'autant plus que les conditions de prospérité artificielles de la période de guerre ont maintenant disparu totalement.

Par exemple, le droit d'établissement de cultivateurs étrangers en FRANCE viendra accentuer un mouvement qui s'était déjà manifesté à une petite échelle avec des cultivateurs étrangers dans certaines régions de

FRANCE, ou des colons algériens dans le SUD-OUEST; il est possible que cet établissement de fermiers étrangers déclenche des réactions nationalistes.

D'autre part, cette évolution de l'agriculture pourra entraîner une baisse des prix agricoles en FRANCE, ce qui ne manquerait pas d'avoir des incidences sur l'équilibre économique en général et notamment sur les salaires.

Dans le domaine des salaires, est-ce que l'ouverture du marché commun n'entraînera pas un certain blocage des "réformes sociales". Cette question des avantages sociaux et des salaires, est une question délicate les industriels français s'en servent comme un moyen de pression contre leurs concurrents jugés trop dangereux, en même temps qu'ils s'en serviront vraisemblablement vis à vis des salariés pour refuser de leur accorder d'autres avantages; l'intention des industriels français paraît être de "geler" les avantages sociaux au niveau actuel. Cependant l'évolution en cours en ALLEMAGNE tend à établir une certaine égalisation des conditions de travail.

En ce qui concerne la libre circulation de la main-d'oeuvre, on ne peut pas dire qu'elle influera directement; en effet un ouvrier étranger ne pourra venir travailler que s'il y a demande de travail; ce n'est que dans ce cas qu'il se trouvera en concurrence normale avec n'importe quel autre ouvrier; le seul avantage par rapport à la situation actuelle, sera dans le rapatriement libre des salaires.

Il semble que le marché commun entraînera un mouvement important de concentration des entreprises; celle-ci revêt déjà de différentes formes:

- accomplissement d'entreprises françaises avec entreprises étrangères pour rationalisation de production (accords ALFA ROMEO-RENAULT).
- chaînes internationales avec entente (services communs de banque, etc...)
- établissement de cartels: par exemple dans l'industrie électronique, la Cie Générale de T.S.F. a conclu un accord avec des firmes italiennes pour limiter la concurrence.
- création d'une foule d'organismes de coordination à l'échelon du marché commun; parallèlement à la bureaucratie administrative, se met en place une bureaucratie corporative.
- installation de filiales américaines dans la zone du marché commun; par exemple REMINGTON-RAND installe une fabrique importante de matériel agricole; les usines STANDARD en ont fait autant pour la fabrication des tracteurs avec HITCHKISS BRANDT; ces entreprises sont très automatisées ce qui introduit un facteur d'accélération vers la modernisation.
- concentration des sous-traitants, par exemple dans l'automobile, par suite d'un appel aux fournisseurs étrangers du marché commun (par exemple RENAULT équipera ses véhicules de moteurs DIESEL, fabriqués à MOLSHEIM, sous licence anglaise)

En d'autres termes, la concentration économique prend les formes les plus diverses, mais entraînera des modifications assez profondes de la structure géographique, de la concentration industrielle en FRANCE (décentralisation).

Pour la mise au point définitive du texte destiné à être diffusé sur le marché commun, il est envisagé de prévoir une nouvelle discussion avec des camarades d'entreprises, discussion au cours de laquelle nous répondrons à des questions précises; le texte qui serait établi serait le rapport des questions et des réponses de manière à ce qu'il reflète exactement les préoccupations des travailleurs, relativement à cette question.

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION du 3 DECEMBRE 1958:

- rapport de production: discussion générale de l'expérience des camarades ouvriers du groupe.
- élections et éventuellement ALGERIE.

LETRE du camarade de province:

Dans le MONDE, j'ai remarqué un compte-rendu d'un bouquin écrit sous la direction de FAUVET " Les paysans et la politique". Je crois que le groupe devrait se procurer cela. La question paysanne mérite d'être pour le moins suivie d'assez près, afin d'être toujours en mesure d'en parler. Avec ce livre il ne semble pas qu'il y ait grand risque à être volé sur la marchandise étant donné la vérité des sujets étudiés.

Remarqué également l'extrait d'un ouvrage à paraître de François PERROUX " La coexistence pacifique". Ce livre vaudra la peine d'être lu. En tout cas, il traite d'un sujet qui nous intéresse: la lutte des impérialistes.

Et comme vous allez aborder l'étude de la bureaucratie, je ne saurais trop insister sur le fait qu'à la base de cette étude, il y a justement cela: les nécessités de la lutte anti-impérialiste. Nécessités implacables qui ont exigé le développement des tendances au capitalisme d'état, donc la formation de la bureaucratie. Je rappelle: naissance pendant la guerre 14-18, puis chez deux impérialismes en difficulté: ITALIE-RUSSIE, puis du fait de la grande crise 29-32, NEW-DEAL aux U.S.A., HITLER en ALLEMAGNE, plus tard le front populaire en France, FRANCO en Espagne. Au travers de la guerre 39-45 développement accéléré, et après la guerre c'est le tour des pays sous développés. Tout cela a été traité je crois assez bien dans S.B. avec les exemples yougoslaves et chinois particulièrement.

Lettre du camarade anglais:

...Pour le moment quelques précisions. D'abord tu m'as bien étonné par ta remarque que la grève de la B.O.A.C. était particulièrement intéressante puisqu'elle est " inofficielle ". En ANGLETERRE, une grève est bien remarquable quand elle est officielle. On n'a pas de chiffres très exacts mais j'estime que 85 à 90% des grèves (pourcentages pondérés par le nombre de grévistes et la durée) sont inofficielles. Il est particulièrement important de constater que les industries où il y a les taux de grève les plus élevés sont les docks, les mines de charbons, et certaines industries métallurgiques. Or, il n'y a presque jamais de grève officielle dans ces secteurs.

La grève de la B.O.A.C. se situe parmi un groupe de grève de l'année passée qui intéressent les droits des shop-stewards. On sait que le nombre de chômeurs en ANGLETERRE a atteint, pour la première fois depuis

longtemps, un niveau sérieux. Les employeurs en ont tout de suite profité pour s'attaquer aux shop-stewards. C'était probablement chez BRIGGS où la direction (FORD) a pris les premières initiatives de cette offensive. De façon typique, ils n'ont pas mis directement en question les droits des shop-stewards, mais ont tâché d'abolir des privilèges qui ont été arrachés à la suite de luttes dirigées par les shop-stewards et choisis de sorte qu'une défaite essuyée par les ouvriers nuirait certainement au prestige des shop-stewards. Telles questions sont par exemple le droit de faire du thé, de fumer, de choisir les jours de travail supplémentaires, etc... questions marginales du point de vue de la production, mais capitales, du point de vue des rapports au sein de l'usine.

La direction de la B.O.A.C. a tout fait pour transformer une lutte portant sur une question de licenciements et renouvellement du contrat réglant les salaires, en une lutte contre les shop-stewards. La direction prétend, ce qui est d'ailleurs assez vrai, que les shop-stewards ne font pas honneur aux accords signés par les syndicats (dont ils sont membres). Comme il arrive souvent, la presse conservatrice (Times, Daily Télégraph, Economist,) est intervenue pour insister à ce que la question en litige soit les droits des shop-stewards, et pour épauler les "véritables syndicalistes".

Plus importante encore que cette grève, est celle de la construction. Sur la rive droite de la Tamise, s'érige un des plus grands bâtiments de l'Europe. Pendant tout l'été se sont déroulés une série de grèves provoquées directement par les tentatives de la Société MACALPINE de se débarrasser des ouvriers militants. Ces grèves, où jusqu'à 2000 ouvriers participent sont caractérisées par une violence qui accuse (comme d'autres indices) toute une nouvelle situation en ANGLETERRE. Les flics ont à plusieurs reprises essayé de disloquer les lignes de piquets. Il y avait des bagarres extrêmement violentes et des arrestations de grévistes. Avec l'aide des flics, la direction a réussi à introduire un certain nombre de jaunes d'une façon si flagrante, que le syndicat semblait, pendant un petit moment, en Octobre, sur le point de rendre la grève officielle. Mais ce moment a très vite passé et le syndicat a annulé les quelques mots d'ordre déjà émis. Il est à remarquer que les syndicats sont en général très vivement opposés à l'emploi des jaunes, et en l'occurrence, risquent fort de s'en trouver affaiblis. Mais la crainte du mouvement inofficiel l'emporte sur toute autre considération, d'autant plus qu'on a vu naître récemment une forte tendance parmi les ouvriers de la construction vers la création d'un mouvement autonome (rank and file movement). On constate à propos, que 4 sur 8 membres du comité de liaison syndical qui a pris la décision d'annuler les mots d'ordre de grève sont membres du parti communiste. De même les électriciens travaillant dans le chantier se sont mis en grève de soutien, laquelle grève reste toujours inofficielle, malgré le fait que le syndicat des électriciens soit complètement stalinien. (Peut-être faut-il ajouter que les staliniens en Angleterre, se trouvent souvent parmi les shop-stewards, les plus militants, mais seulement dans les industries où ils ne sont pas intégrés dans la bureaucratie syndicale.) La lutte continue toujours... et explicitement sur la question de la réintégration des ship-stewards licenciés et l'emploi des jaunes.

Il me semble que cette situation de triangle de forces, ouvrier patronat-syndicats, qui se manifeste d'une façon plus directe et ouverte qu'en France, ou ailleurs, pose des questions très difficiles et très urgentes d'organisation. En particulier j'estime qu'en pareille circonstance les groupements révolutionnaires ne peuvent pas se contenter de faire des analyses et de faciliter des liaisons, mais doivent proposer la création

d'organisation susceptibles de coordonner ces luttes.

COMTE RENDU de la réunion du 23 NOVEMBRE 1958 entre 15 camarades de différentes entreprises (Assurances- Citroen- Instituteurs- Mors-Renault- Sécurité Sociale-Simca).

Cette réunion a été prévue à la suite des dernières discussions du Comité Interprofessionnel où il est apparu une opposition irréductible entre certains camarades essayant de reconstituer une tendance syndicale dans le mouvement syndical uni et démocratique (MSUD) et d'autres camarades ayant une nette conscience du rôle joué par les syndicats dans la société capitalistemoderne.

Une lettre précisant cette dernière d'une manière très nette, est mise au point pour être adressée à l'ensemble des liaisons de Paris et de province, en vue d'une confrontation générale des expériences et de l'établissement d'une liaison permanente; cette lettre sera la convocation d'une assemblée générale de militants d'entreprises qui discutera de ces différents points.

La discussion montre que l'expérience syndicale de chacun reflète la diversité des structures économiques actuelles en FRANCE, mais montre également la possibilité de réaliser une synthèse des différentes expériences pour parvenir à préciser la fonction actuelle des syndicats.

Chaque camarade donne ensuite un aperçu de ce qui se passe dans son entreprise:

-Renault: sur la chaîne de la 4 CV on enregistre une augmentation des cadences; il semble que la direction utilise la crainte du chômage pour faire pression sur les ouvriers; pas de réaction des syndicats.

-Mors: à la suite des derniers licenciements et des réductions d'horaires, il règne un climat de découragement, d'autant plus que d'autres licenciements sont envisagés; il semble également avec la venue du nouveau directeur que la direction envisage une réorganisation de certains services, et éventuellement une intensification de la production.

-Simca: il semble actuellement que la direction vise à une certaine stabilisation des effectifs et procède également à des mesures de réorganisation (modification des cadences); en répondant à une question de différents camarades sur "le climat de l'usine" le camarade intéressé précise qu'il ne semble pas qu'il y ait à l'intérieur de l'usine de pressions différentes de celles d'autres usines.

-Renault: autre atelier: les équipes de nuit ont été supprimées et certains ouvriers ont été remis à la disposition du personnel.

: un rappel de la réglementation pour le cas de maladie a été joint à la dernière paye. Les discussions en cours entre les syndicats et la Régie viseraient à instituer un salaire garanti de 48h et qui serait payé même si l'horaire de travail était réduit, mais avec possibilité de récupération dans d'autres périodes.

-Assurances: mise en place progressive de l'automatisation en vue de l'installation d'un ordinateur; augmentation de la cadence de travail par suite du non remplacement des partants.

-Sécurité Sociale: l'accord de salaires signé entre les syndicats et la sécurité sociale n'ayant pas été homologué par le Ministère du travail, les syndicats ont imaginé une "grève de militants", dans laquelle ils désignent chaque jour, des employés qui sont considérés en "mandat syndical", donc payés par la sécurité sociale, pour aller en délégation "protester" au Ministère du Travail.

-Citroen: les cadences de travail ont été augmentées et des mutations ont lieu à l'intérieur de l'usine; 8 jours de congé seraient donnés à Noël. -Enseignants: il est fait un exposé assez complet tant des conditions de travail des instituteurs que des difficultés rencontrées pour avoir des contacts en dehors de l'appareil syndical.